



odia
normanque
office de diffusion et d'information artistique

Rapport d'activité 2009

Rapport moral

2009 aura été pour l'ODIA Normandie une année de consolidation, de travail de fond, tant sur le plan institutionnel, qu'intellectuel ou fonctionnel.

Je pense évidemment à l'arrivée dans les instances de l'ODIA Normandie des villes du Havre, de Rouen et de Caen. Cette nouvelle étape de l'histoire de l'Office est tout à fait remarquable : elle porte à douze le nombre de partenaires publics de l'Office ! Ainsi, plus que jamais, l'ODIA Normandie reflète la volonté commune des acteurs publics normands, conscients de l'importance d'une politique culturelle concertée, indispensable à la vie artistique, à l'innovation et au développement de notre territoire.

La progression constante de l'activité de conseil en aménagement de salles auprès des collectivités bas-normandes en est une preuve manifeste : neuf conventions ont été signées cette année, par exemple avec la ville d'Honfleur, le Pays d'Ouche ou la communauté de communes de La Hague.

En matière de formation, je retiendrai l'élaboration de l'itinéraire de formation « Mise en œuvre d'un projet artistique », porté conjointement par le CNFPT, l'AFDAS, l'Atelier 231 et l'ODIA Normandie. Dans le cadre des financements de la formation professionnelle gérés par l'AFDAS (OPCA du secteur du spectacle vivant) et le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale), cet itinéraire s'adresse à tous les professionnels normands œuvrant dans le champ du spectacle vivant qu'ils soient agents territoriaux, salariés permanents de droit privé ou salariés intermittents du spectacle. Une première en France !

C'est aussi en 2009 qu'ont été posées les bases d'un réseau de responsables techniques bas-normands, similaire au réseau haut-normand, si actif et efficace depuis de nombreuses années.

L'Europe est un sujet nouveau pour l'ODIA Normandie. Cette année aura aussitôt été mise à profit pour concevoir et écrire le projet « DanSCe Dialogues » qui fera l'objet en 2010 d'une demande de subvention européenne, dans le cadre du programme Interreg IVA France-Manche-Angleterre. L'ODIA Normandie est chef de file de ce projet, avec Dance South West comme partenaire anglais, et les deux centres chorégraphiques nationaux du Havre et de Caen comme partenaires normands. L'organisation d'actions de préfiguration aura permis à des équipes artistiques britanniques et françaises de se produire chacune de l'autre côté de la Manche. Cette année a également été une période nécessaire pour préparer l'Office à devenir, au 1er janvier 2010, Pôle régional Culture Europe. Enfin, l'adhésion de l'Office à l'IETM (Réseau international des arts du spectacle) l'inscrit dans un réseau européen de premier ordre.

Je souhaiterais insister sur les travaux menés par l'équipe de l'Office et le Comité technique sur l'évaluation et la politique d'accompagnement des équipes artistiques. S'ils n'ont pas trouvé leur conclusion au cours de l'année, ils auront été un préalable indispensable à une amélioration de nos

pratiques, à une approche renouvelée de l'éthique qui doit guider toutes nos actions.

Il en est de même pour la refonte du site internet. Bien au-delà d'une simple question d'image (2009 aura vu apparaître notre nouveau logo), cette année de réflexion, de tests, de conception et de mise au point technique, si délicate, permettra de disposer d'un outil plus ergonomique, plus utile aux porteurs de projets, avec toujours un même objectif présent à l'esprit : établir un lien vivant entre les opérateurs culturels et les équipes artistiques pour les aider à mieux se diffuser en et hors région.

Ce rapport d'activité établit le bilan des actions menées sur le plan régional, national et, depuis peu, européen, au service des artistes et des diffuseurs. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 440 316 € attribués, correspondant à 383 représentations, 65 équipes artistiques soutenues, 56 structures de diffusion aidées.

Ces chiffres connaîtront dès l'année prochaine une augmentation attendue depuis longtemps. En effet, la toute fin d'année 2009 a vu le Conseil Régional et la DRAC de Basse-Normandie valider le principe d'une saison de préfiguration de l'intervention de l'Office dans le soutien à la diffusion musicale : l'ODIA Normandie a été missionné pour soutenir la diffusion sur la saison 2010-2011 de trois ensembles bas-normands : les Arts Improvisés, les Cyclopes, De Caelis. C'est un début.

Je remercie les différents partenaires qui soutiennent l'Office, celles et ceux qui participent aux nombreuses réunions professionnelles de toutes sortes et au comité technique, celles et ceux qui lui accordent leur confiance.

Je remercie enfin l'équipe de l'ODIA Normandie, qui dans un même engagement et avec une énergie qui ne se dément pas, œuvre avec efficacité, dans une période où pèsent de lourdes inquiétudes sur les opérateurs culturels et les équipes artistiques.

José Sagit,
président



Sommaire

Rapport moral du président.....	3
Budget.....	5
Diffusion.....	6
Europe.....	9
Information et mise en réseau.....	12
Conseil en aménagement de salles.....	14
Formation.....	15
Communication.....	16
Uie Statutaire / Uie de l'ODIA Normandie.....	17
Bilan de l'année et perspectives.....	18
Annexes.....	19

CHARGES	SOUTIEN A LA DIFFUSION	731 158 €
	Garanties financières versées	419 912 €
	Conseil et soutien individualisé	33 789 €
	Conseil et développement du réseau	1 176 €
	<i>Masse salariale chargée affectée au soutien à la diffusion</i>	<i>276 282 €</i>
	INFORMATION - FORMATION	92 814 €
	Internet et communication électronique	11 308 €
	Journées professionnelles	9 797 €
	Documentation et ouvrages	2 695 €
	<i>Masse salariale chargée affectée à l'information et la formation</i>	<i>69 014 €</i>
	Total activité	823 972 €
	FONCTIONNEMENT et autres charges	229 744 €
	Dépenses de fonctionnement	116 365 €
	<i>Masse salariale chargée affectée au fonctionnement</i>	<i>113 379 €</i>
	TOTAL CHARGES avant investissement	1 053 716 €
PRODUITS	CONSEILS RÉGIONAUX	740 000 €
	Région Basse-Normandie	210 000 €
	Région Haute-Normandie	530 000 €
	MINISTÈRE DE LA CULTURE	146 000 €
	DRAC Basse-Normandie	61 000 €
	DRAC Haute-Normandie	85 000 €
	CONSEILS GÉNÉRAUX	124 000 €
	Département du Calvados	35 000 €
	Département de la Manche	33 000 €
	Département de l'Orne	25 000 €
	Département de la Seine-Maritime	21 000 €
	Département de l'Eure	10 000 €
	TOTAL SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 010 000 €
Autres produits	16 645 €	
	TOTAL PRODUITS avant investissement	1 026 645 €
	Consommation des fonds propres (= résultat comptable)	-27 071 €
	Consommation prévisionnelle des fonds propres	68 000 €
	Excédent comptable 2008 à consommer sur les exercices ultérieurs	40 929 €

Le ratio activité / fonctionnement reste stable par rapport à l'année dernière, à savoir 78% pour l'activité (soutien à la diffusion + information) et 22% pour le fonctionnement.

Les dépenses de fonctionnement sont toujours aussi maîtrisées.

Le budget 2009 prévoyait une perte d'environ 68 000 euros, que l'Assemblée générale de juin 2009 avait accepté de compenser par la consommation de l'excédent comptable de 2008.

Finalement, les fonds propres de l'association ne seront utilisés qu'à hauteur de 27 000 euros cette année, laissant ainsi la possibilité d'affecter les 41 000 euros restant aux budgets des exercices à venir.

La consommation de l'excédent comptable 2008 plus faible que prévu s'explique par un report d'une partie du budget consacré à la refonte du site internet, par une maîtrise des dépenses de fonctionnement, une hausse moins élevée que prévue des charges sociales et l'annulation de quelques spectacles en fin d'exercice.

Comme les années précédentes, les sommes destinées aux aides à la diffusion et non utilisées en 2009 seront entièrement réaffectées au budget des aides 2010.

À la croisée des espaces de décision, de production, de création et de diffusion, l'ODIA Normandie bénéficie d'un positionnement favorable à l'accompagnement des professionnels du spectacle vivant. Fondé sur une dimension relationnelle forte et l'idée d'un cheminement commun, l'accompagnement permet de faire face à la singularité des situations et des problématiques, en vue de la qualification des projets artistiques, du développement de leur diffusion et de l'aménagement culturel du territoire. Il répond à des besoins identifiés et sa mise en œuvre peut prendre des formes variables.

LE CONSEIL

L'accompagnement des équipes artistiques fait appel à une connaissance approfondie des réseaux de diffusion et des conditions dans lesquelles les diffuseurs opèrent leurs choix de programmation, constituant ainsi une véritable activité de conseil en stratégie. La demande de conseils en matière de structuration des équipes artistiques est de plus en plus forte.

L'Office encourage les programmeurs et organismes de diffusion à être attentifs aux équipes artistiques qui œuvrent en région Normandie. Les demandes de conseils sont variées : recherche de spectacles ou échanges de point de vue sur des productions, réflexion sur le travail en direction du public, relations avec les tutelles, les milieux professionnels, connaissance des lieux, recherche d'expériences profitables au développement de l'action, alerte sur des opérations culturelles...

L'ODIA Normandie intervient auprès des élus et collectivités territoriales, associations ou organismes qui développent des projets de construction, de rénovation ou d'aménagements de salles de spectacles. Il œuvre pour l'accueil des spectacles dans de bonnes conditions pour les artistes et pour l'intégrité des propositions artistiques, pour le confort d'écoute et de visibilité du public, pour la fonctionnalité et l'ergonomie au bénéfice des équipes techniques et pour la sécurité de tous.

LA MISE EN RÉSEAU

Journées de programmation

Deux journées de programmation ont été organisées en 2009. La première a été accueillie par le Centre chorégraphique national du Havre et la seconde par la Scène nationale 61.

Neuf équipes artistiques ont été invitées cette année : David Chevallier avec *Double Dowland* (musique), Laurent Dehors avec *Concerto grosso* (musique), Alexandra Rübner de la compagnie les Philomates avec *Les Contes du Temps passé* (théâtre), Yvan Duruz de la Compagnie des voyageurs imaginaires avec *La peur des coups* (théâtre), Sophie Lamarque Damour de la compagnie Itra avec « i » (danse), Delphine Caron de la compagnie Point zéro avec *Air poses* (danse), Sébastien Brua de la compagnie Le Nadir avec *Shoot the girl first* (cirque) et Cendres

Delors de la Compagnie Voyelles avec *Reproduction interdite* (théâtre).

Ces deux journées ont réuni 55 programmeurs normands.

Il est à noter que la première journée de programmation a participé du rapprochement anglo-normand engagé cette année par l'ODIA Normandie, les deux Centres chorégraphiques nationaux du Havre et de Caen et Dance South West (Bournemouth, UK). Ainsi, Kate Castle, directrice de Dance South West, a pris connaissance des projets artistiques régionaux et a rencontré les diffuseurs normands. De plus, Mélanie Demers et Laila Diallo, deux chorégraphes anglaises accompagnées et soutenues par Dance South West, ont présenté leur projet *Sauver sa peau*.

Rencontre Interrégionale de Diffusion Artistique (RIDA) jeune public

Co-organisée avec l'ONDA (Office National de Diffusion Artistique), accueillie par DSN-Scène nationale de Dieppe le 8 décembre 2009, cette RIDA a réuni 33 professionnels des régions Centre, Nord-Pas de Calais et Normandie. Directeurs-trices ou membres des équipes de diffusion, les participants appartenaient à des types d'établissement de natures différentes. Cette rencontre a débuté par l'intervention de Nicolas Faure, invité à présenter l'évolution du répertoire du théâtre jeune public depuis les années 1980.

LA CHARTE DE DIFFUSION INTERRÉGIONALE

La Charte de diffusion interrégionale, signée en décembre 2008 par l'ODIA Normandie, l'ONDA, l'OARA (Office Artistique de la Région Aquitaine) et Réseau en scène - Languedoc-Roussillon, vise à favoriser la diffusion, sur le territoire national, de spectacles originaires de Normandie, de Languedoc-Roussillon et d'Aquitaine.

Trois spectacles normands ont été sélectionnés dans ce cadre. Il s'agit de *MonStres* de la compagnie La Bazoooka (danse), *Borges VS Goya* de la compagnie Akté (théâtre) et *Gesualdo variations* de David Chevallier (musique). L'intégralité des spectacles retenus est en annexe. Compte-tenu des délais de programmation, les effets de la Charte seront tangibles à partir de 2010.

2009 EN QUELQUES CHIFFRES

174 dossiers déposés
140 dossiers acceptés
440 316 € d'aides accordés
419 912 € d'aides versés
383 représentations

LES AIDES FINANCIÈRES

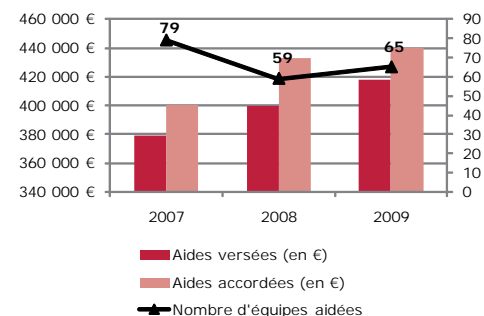
En préambule, il est indispensable de rappeler qu'il est toujours délicat de comparer l'activité de l'ODIA Normandie d'une simple année à l'autre. Le nombre de dossiers déposés ou celui des sorties

hors de Normandie dépend totalement de l'activité des équipes, elles-mêmes soumises à un contexte fluctuant. Néanmoins, année après année, l'Office accroît le montant des aides accordées, et c'est encore le cas en 2009.

174 dossiers ont été déposés en 2009 (194 en 2008) et 140 acceptés (138 en 2008), soit une proportion nettement supérieure (80% contre 71% en 2008).

Le montant des aides accordées s'élève à 440 316 € (430 250 € en 2008) et, après annulation de manifestations ou réduction des aides dans le cas de déficits plus faibles que prévus, 419 912 € d'aides ont effectivement été versés (399 671 € en 2008, 379 469 € en 2007).

Évolution du soutien financier (montants et nombre d'équipes aidées)



Les structures de diffusion

Extrêmement diversifiées, les structures de diffusion partenaires de l'ODIA Normandie sont majoritairement composées de théâtres de ville ou d'associations indépendantes, que l'Office a pour vocation de soutenir en priorité. En 2009, ce sont 32 structures de diffusion en Haute-Normandie pour 120 représentations (dont 35 pour la musique), et 25 en Basse-Normandie pour 79 représentations (dont 4 pour la musique). Les structures de diffusion portant des projets musicaux (24) présentent la particularité d'être composées de festivals pour un tiers d'entre elles ! Elles ont accueilli un total de 39 représentations en cette année 2009.

Il est intéressant de noter que, si ces structures régionales appartiennent aux réseaux « généralistes » nationaux de diffusion, des spécificités se dessinent néanmoins. Ainsi, par exemple, l'OMAC de Falaise porte un intérêt particulier aux projets chorégraphiques, tandis que l'espace Jean Vilar d'Ifs axe davantage ses propositions autour du théâtre d'objets et marionnettes, et la Renaissance de Mondeville de la musique. De la même façon, le Théâtre du Château d'Eu développe un travail pointu autour des esthétiques baroques, tandis que la majorité des propositions du Théâtre de la Chapelle Saint-Louis de Rouen est tournée vers les jeunes compagnies théâtrales.

Ce constat est bien sûr à recevoir avec précaution mais il est suffisamment net pour être souligné. On peut y voir une complémentarité régionale motivée par la recherche de singularités esthétiques constitutives d'une identité propre.

Progressivement, au vu du paysage musical haut-normand, l'idée d'un réseau régional « baroque » a pris forme. Constitué de l'Académie Bach, le Théâtre du Château d'Eu, les Rencontres en Pays de Bray, le Théâtre des Arts – Opéra de Rouen Haute-Normandie et la Scène nationale d'Evreux Louviers, avec le soutien de l'ODIA Normandie et l'attention particulière de la DRAC Haute-Normandie et du Conseil Régional Haute-Normandie, ce réseau, en cours de constitution, aura pour objectif de mutualiser les forces de production et de communication des partenaires, encourager la création baroque en Haute-Normandie et favoriser la circulation de productions communes, sur le territoire et au-delà. Les premières actions de ce réseau verront le jour en 2010.

Une collaboration de l'Office avec le Réseau des Abbayes normandes a également été amorcée, avec la perspective de renforcer ce réseau de diffusion et d'en faire bénéficier les ensembles régionaux. Cette initiative verra ses premiers fruits dans le courant de l'été 2010, avec trois concerts de la Petite Symphonie de Daniel Isoir.

Les équipes artistiques

65 équipes artistiques ont été aidées (59 en 2008). Pour le théâtre, la danse, les arts de la rue et le cirque en Haute-Normandie, 25 équipes ont été accompagnées, avec un soutien affirmé à la Piccola Familia, la Compagnie Bagages de sable, la Compagnie Pipo, le Théâtre des Bains-Douche, la Compagnie étonnante et la Compagnie Beau Geste. En Basse-Normandie, 18 équipes ont été aidées, avec un soutien particulier au Panta Théâtre (qui a bénéficié d'un accompagnement total de 30 000 €), la compagnie Par les Villages, la Compagnie Dodéka et la Compagnie Le Clair-Obscur.

Ces aides concernent majoritairement des accueils en région et, plus spécifiquement pour les équipes bas-normandes, la diffusion de spectacles en première exploitation portés par des équipes en début de parcours : Akselele, Y'a qu'à, Le Clair-Obscur, Théâtre des Furies.

On peut relever pour l'année 2009 la diffusion en région de :

- La Piccola Familia avec *Toà* de Sacha Guitry (23 500 €) pour 14 représentations.
- La Compagnie Pipo avec *La Noce chez les petits bourgeois* de Bertold Brecht (24 000 €) pour 5 représentations.
- La Compagnie Beau Geste (14 500 €) pour les spectacles *Don Quichotte*, *Miniatures de l'émoi*, *Transports exceptionnels* et *Ze bal !* pour 9 représentations.
- La Compagnie Dodéka avec *Roméo et Juliette* de William Shakespeare (12 000 €) pour 6 représentations.

- La Compagnie Akseleere avec *Sleeping Beauty* et *Crowning Glory* de Colette Garrigan (11 200 €) pour 19 représentations.

La Piccola Familia et la compagnie Le Clair-Obscur ont été aidées pour des résidences de diffusion pour un montant de 8 500 €.

La coloration « musique ancienne et baroque » et « musique classique, romantique et postromantique » de la région Haute-Normandie est affirmée, confortée et structurée. En effet, les aides versées pour accompagner la musique ancienne et baroque représentent 35% de l'enveloppe totale « musique », avec 10 concerts donnés par le Café Zimmermann, le Poème Harmonique, Ludus Modalis et les Meslanges. Les répertoires classique, romantique et postromantique représentent 39% des aides versées et 15 concerts, donnés en grande majorité par Accentus, l'orchestre de l'opéra de Rouen, le Chœur de chambre de Rouen et la Petite Symphonie.

Néanmoins, un véritable élan reste à donner à la diffusion de répertoires trop peu joués, ceux des « Musiques des XXe et XXIe siècles » et des « Nouvelles esthétiques musicales » (musiques improvisées, jazz expérimental, spectacles musicaux contemporains...). En 2009, ces esthétiques représentent à elles deux 26% des aides versées et seulement 25% des concerts donnés. Le potentiel régional existe pourtant, de grande qualité, mais il nécessite encore une structuration et un accompagnement fort. Le quatuor Habanera, la Grande Fabrique, David Chevallier, Tous Dehors, La Campagne des musiques à ouïr et Euphonium ont été les ensembles représentatifs de ces forces vives musicales les plus accompagnées en 2009.

La musique en Basse-Normandie

Plusieurs rencontres ont réuni la DRAC de Basse-Normandie, le Conseil Régional de Basse-Normandie et l'ODIA Normandie afin de définir, à titre d'expérimentation pour l'année 2010, quelles actions concrètes l'Office pouvait mettre en place en faveur des ensembles bas-normands. De Caelis, les Cyclopes et les Arts improvisés bénéficieront ainsi de l'accompagnement de l'Office en 2010, au titre de la préfiguration de l'extension des missions de l'ODIA Normandie à l'ensemble du secteur musical bas-normand.

L'AIDE À LA DIFFUSION EN RÉGION EN 2009

287 200 € d'aides accordés
272 453 € d'aides versés
57 structures de diffusion
52 équipes artistiques
199 représentations

La diffusion nationale et internationale

32 dossiers ont été retenus, 153 116 € d'aide ont été accordés à 23 équipes artistiques différentes, dont 7 bas-normandes, et 1 seul ensemble musical.

Cela représente 35% du total des aides versées, en baisse par rapport à l'année précédente, mais pour un nombre de dossiers en hausse de 60%. Ces données paradoxales sont dues au contexte, à la nature des demandes, qui ne sont jamais les mêmes d'une demande à l'autre, d'une année à l'autre.

On peut noter l'accompagnement significatif de l'Office auprès de :

- La Compagnie Bagages de sable avec *Minetti* de Thomas Bernhard (25 000 €), joué 20 fois au Théâtre de l'Etoile du Nord, à Paris.
- Le Théâtre des Bains-Douche avec *Kvetch* de Steven Berkoff (25 000 €), joué 59 fois au Théâtre du Lucernaire à Paris.
- Le Panta Théâtre avec *L'affiche* de Philippe Ducros (20 000 €) pour 30 représentations au Tarmac de la Villette à Paris.
- La Compagnie étonnantonné (14 500 €) accueillie en tournée à Montréal (Canada), Los Angeles (Etats-Unis) et Rio de Janeiro (Brésil), pour un total de 20 représentations.
- La compagnie Par les villages avec *Ma Maison* de Fabienne Rouby (9 000 €) pour 14 représentations au théâtre Dunois à Paris.

Nombreuses sont les aides plus modestes, qui ont néanmoins rendu possible une visibilité nationale du travail d'Art's Fusion, Magik Fabrik, Sylvain Groud, Le Cercle de la Litote, Point zéro, Le Nadir ou La Bazooka. Ce même travail d'inscription dans les réseaux nationaux a été développé auprès des compagnies Le Clair-Obscur, La Ventura Compagnie et Itra. La volonté de rendre plus favorables les opportunités de programmation ont conduit l'Office à accompagner la Compagnie AlleRetour au festival *Danza* de Gijon en Espagne.

LA DIFFUSION NATIONALE ET INTERNATIONALE

153 116 € d'aides accordés
147 459 € d'aides versés
23 équipes artistiques
184 représentations

L'Europe est aujourd'hui une réalité politique, sociale, économique. Dans ce cadre, l'ouverture de l'ODIA Normandie à l'international est essentielle et répond à un double objectif :

- appréhender au mieux les enjeux européens en matière de politique culturelle ;
- donner aux acteurs culturels normands des outils et des références européennes.

Ce pan d'activité, nouveau, est transversal : il embrasse les champs d'activité de l'Office et répond à ses missions en matière de :

- Diffusion, en favorisant les échanges et les collaborations internationales.
- Information, en enrichissant la connaissance artistique, politique et administrative au niveau européen.
- Aménagement culturel du territoire, en développant des actions qui inscrivent la Normandie et ses acteurs, l'ODIA Normandie et ses partenaires, dans une construction européenne pérenne.

Plusieurs actions ont jalonné cette nouvelle démarche.

LA NAISSANCE D'UN PROJET EUROPÉEN

A l'occasion d'une rencontre anglo-normande organisée par le Centre chorégraphique national de Caen lors du festival *Danse d'ailleurs* 2008, l'Office a rencontré de nombreux professionnels anglais, dont l'agence Dance South West (Bournemouth, UK). Le festival *Faits d'hiver* qui a eu lieu à Paris au mois de janvier 2009 a été l'occasion d'inviter les professionnels anglais à découvrir le travail d'Arts'Fusion (Virginie Mirbeau), de la Compagnie Itra (Sophie Lamarche Damoure) et de La Ventura Compagnie (Anna Ventura).

Les enjeux similaires, de part et d'autre de la Manche, en matière de diffusion, de formation professionnelle et de connaissances respectives des pratiques du spectacle vivant ont rapidement fait germer l'envie de développer un projet structurant de territoire porté par l'Office, Dance South West et les deux Centres chorégraphiques nationaux du Havre et de Caen. Plusieurs rendez-vous de travail, en compagnie d'artistes (Sylvain Groud, Hervé Robbe, Héla Fattoumi, Eric Lamoureux en Angleterre, Mélanie Demers et Laila Diallo en Normandie), identifiés sous le nom de *Coast to Coast*, ont confirmé cette démarche et alimenté l'écriture d'un projet commun.



Hervé Robbe, Eckhard Thiemann et Eric Lamoureux
 Tacchi Morris Arts Center - Décembre 2009
 © ODI Normandie

L'objectif est de développer un partenariat structurant et pérenne entre l'Angleterre et la France, dans le domaine de la danse contemporaine, au profit des artistes danseurs, des producteurs et lieux de diffusion, des personnels administratifs et des publics. Plusieurs actions permettront d'améliorer la connaissance respective des contextes de travail et d'offrir aux acteurs culturels des perspectives de développement, de coopération transfrontalière et de circulation des productions. Ce projet, nommé « DanScE Dialogues », fera l'objet d'une demande de fonds européens dans le cadre du programme Interreg IV A France-Manche-Angleterre en mars 2010.

L'ADHÉSION À L'IETM (RÉSEAU INTERNATIONAL DES ARTS DU SPECTACLE)

Membre depuis avril 2009, l'Office a participé aux deux réunions plénières IETM : celle de printemps à Bratislava et celle d'automne à Vilnius. IETM, fort de 26 ans d'expérience, est le réseau international des arts du spectacle comptant environ 400 organisations professionnelles parmi ses membres et représentant 45 pays.

Cette organisation réunit des professionnels européens afin de stimuler la qualité, l'échange et le développement des arts du spectacle contemporain. IETM concrétise cet objectif en initiant et facilitant le travail en réseau professionnel, ainsi que la communication, l'échange dynamique d'information, la transmission du savoir-faire et la présentation de pratiques exemplaires.

Cette démarche ne peut être envisagée que sur le long terme. Ce sont les rencontres et les échanges d'expériences qui permettront à l'Office d'inviter des professionnels étrangers en Normandie, de relayer l'actualité artistique européenne en Normandie et d'affiner sa connaissance des réseaux de diffusion européens.

ÉTUDE DES JUMELAGES INTERRÉGIONAUX ET INTER-CITÉS

L'Office, au cours de cette année de défrichage des possibles en matière d'international, a étudié avec attention les jumelages interrégionaux qui lient la Région Haute-Normandie à la Basse-Saxe en Allemagne et la région Basse-Normandie à l'Hordaland en Norvège. Un déplacement à Hanovre, puis Berlin, a permis de rencontrer des professionnels allemands. Ce déplacement a été l'occasion d'une prise de contact avec le Bureau Export musique de Berlin.

RELAIS CULTURE EUROPE

L'ODIA Normandie s'est rapproché du Relais Culture Europe, afin d'étudier ses pratiques et bénéficier de son expérience. Dans ce cadre, l'ODIA Normandie a été invité à Belfast (Irlande) par EUCLID pour présenter la structuration du spectacle vivant français aux acteurs culturels irlandais.

L'Office deviendra Pôle régional Culture Europe en 2010.

JOURNÉES ET RENCONTRES PROFESSIONNELLES

Journées relatives aux questions esthétiques

Journées « musique contemporaine » - La voix et la création musicale : à la croisée des chemins

Ces deux journées s'inscrivent dans la série des rencontres dédiées à la musique contemporaine, initiée à l'automne 2008. Elles sont l'occasion de débattre des questions liées à la création musicale. En explorant le répertoire vocal contemporain et ses arcanes, en s'attachant à la découverte de rencontres artistiques extraordinaires, en interrogeant les notions de catégories musicales souvent restrictives, Vincent Manach, compositeur, Geoffroy Jourdain, directeur artistique des Cris de Paris, et Frédéric Deval, essayiste et directeur du Département des musiques improvisées orales de la Fondation Royaumont, ont mis en perspective des pans de l'histoire musicale, leurs liens, leurs passerelles et bousculé quelques idées reçues. 25 professionnels ont assisté à ces journées, accueillies par le Théâtre des arts de Rouen.

Journée « marionnettes » - Théâtres par objets interposés et arts numériques

Organisée dans le cadre de la manifestation nationale TAM-TAM, accueillie par Brigitte Bertrand, directrice de l'Espace Jean Vilar d'Ifs et coordinatrice de TAM-TAM en Basse-Normandie, cette journée a compté 25 participants normands. Elle avait pour objet de questionner le rapport entre les technologies numériques et les arts de la scène au travers, plus spécifiquement, des arts de la marionnette. Elle était animée par Clarisse Bardiot chercheuse associée au CNRS, chef du projet du Centre des Écritures Contemporaines Numériques-2 à Mons et Renaud Herbin, Compagnie LàOù.

Journées d'information technique, administrative, règlementaire

Journée d'information sur le mécénat

Au travers des témoignages de l'Académie Bach (Arques-la-Bataille), du Cirque Théâtre d'Elbeuf et de Jazz sous les pommiers (Coutances), cette rencontre a permis d'aborder, avec 33 participants de Haute et Basse-Normandie, les enjeux du mécénat culturel (recherche, relation de long terme, questions techniques).

Journée d'information sur la formation

Face à la complexité du système de la formation professionnelle et à sa constante évolution, l'ODIA Normandie a choisi d'organiser en décembre une demi-journée d'information sur les modalités d'accessibilité à la formation professionnelle continue. Ce temps d'information et d'échange, accueilli par le Théâtre de Caen, était ouvert aux structures privées et aux services des collectivités territoriales. 16 professionnels ont ainsi pu échanger avec les organismes présents : l'Afdas Nord et Ouest, le CNFPT de Basse-Normandie et l'Espace Régional de Ressources sur l'Emploi, la Formation et les Métiers (EREFOM).

Le réseau des responsables techniques de Normandie

Cette année a été marquée par :

- La structuration du réseau : élaboration d'une charte affirmant les objectifs du réseau ; création d'un bureau des représentants du réseau ; préparation d'un site spécifique au réseau, porté par l'ODIA Normandie pour sa réalisation et son hébergement.
- Ses relations extérieures : rencontre et échange d'expériences avec le réseau de la région Centre ; amorce de la constitution d'un réseau en Basse-Normandie ; relations suivies avec l'association nationale REDITEC, qui regroupe 180 responsables techniques du spectacle vivant.
- Ses relations avec les organismes financeurs de la formation continue : délégation AFDAS et CNFPT qui, par ailleurs, utilisent les ressources du réseau pour réaliser les concours ou les examens d'agent technique du secteur d'activité du spectacle.
- Son implication auprès de plusieurs institutions du secteur du spectacle vivant : la région Haute-Normandie, pour valoriser et améliorer la formation d'agent technique polyvalent financé par le Conseil régional ; le département de la Seine-Maritime, pour valoriser et améliorer le service du Parc Départemental de matériel ; la DRAC de Haute-Normandie, en participant aux quatre commissions annuelles d'attribution des licences et dans le cadre de la préparation de la conférence régionale du spectacle vivant.

IMPLICATION NATIONALE

L'ODIA Normandie ne peut vivre, ni viser la moindre efficacité, seul. Ses actions ne peuvent prendre corps que dans le cadre de coopérations et de partenariats les plus divers.

L'Office vise tout d'abord le renforcement de sa politique de réseaux en région. Au delà, il s'appuie sur le réseau de diffusion des théâtres, des festivals en France comme à l'étranger. Ce sont des partenaires naturels, indispensables, quotidiens, dans une relation fondée sur la confiance, le long terme, la connivence artistique.

L'ODIA Normandie vise également la collaboration avec d'autres régions en France, en Europe, d'autres offices ou organismes, proches dans leurs missions, pour faciliter la mobilité des artistes et des œuvres : Cultures-France, Relais Culture Europe, IETM...

2009 EN QUELQUES CHIFFRES

1 RIDA jeune public

1 rencontre nationale des conseillers en scénographie

2 journées de programmation

2 rencontres thématiques

3 journées d'information

5 réunions du réseau des responsables techniques

Rencontre des conseillers en scénographie d'équipement et en aménagement de salles de spectacle

Les 21, 22 et 23 septembre a eu lieu la deuxième rencontre nationale des conseillers en scénographie d'équipement et en aménagement de salles de spectacle. Elle s'est déroulée au TAP de Poitiers, en Poitou-Charentes, région d'implantation de l'APMAC, co-organisateur avec l'Office de ces rencontres.



Deuxième rencontre - TAP de Poitiers - Septembre 2009 © ODI Normandie

Le nombre d'inscrits et la qualité des débats ont montré la pertinence de ce temps d'échanges. En effet, des représentants de l'Union des scénographes, du syndicats des programmistes, de l'ordre des architectes, des CAUE et des futurs utilisateurs représentés par des membres de REDITEC, association professionnelle des responsables techniques du spectacle vivant, ont largement participé et nourri les débats. Suite aux rencontres de 2007 et celles de 2009, le métier, encore peu courant, de conseiller en scénographie trouve son juste positionnement entre les différents opérateurs de ce secteur.

Enfin, au vu de l'intérêt manifesté par d'autres régions, départements et agences culturelles désireuses de mettre en place ce type de service, l'APMAC et l'ODIA Normandie sont aujourd'hui deux structures de référence et de ressource pour de futures initiatives au plan national.

L'Agence Culturelle d'Alsace a signalé l'intérêt qu'elle avait de participer à l'organisation de la troisième rencontre, actuellement en cours d'élaboration pour septembre 2011.

LE CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION

116 demandes ont été traitées en 2009 par le centre de ressources de l'ODIA Normandie.

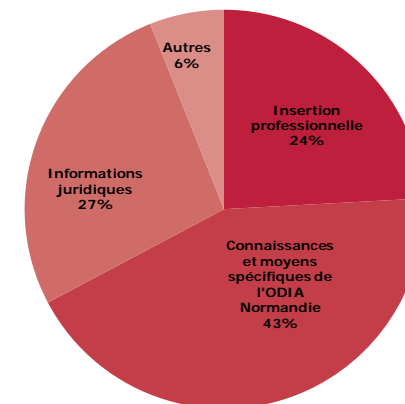
Près de la moitié des demandes (43%) fait appel aux connaissances et moyens du centre de ressources de l'Office : spécificités techniques des salles de spectacle, recensement des techniciens, base de données fournisseurs, consultation d'ouvrages...

24 % des demandes concernent l'orientation professionnelle : métiers du spectacle, concours de la fonction publique territoriale, droits appliqués à la formation professionnelle...

Les questions relevant du secteur juridique (sécurité, législation du travail, législation appliquée au secteur culturel) représentent un autre quart des demandes traitées (27%).

Les autres demandes ne relèvent pas des missions de l'ODIA Normandie.

Détail des demandes traitées par le centre de ressources en 2009 (ventilation par grands thèmes)



LE NOMBRE DE DOSSIERS

34 dossiers sont en cours, dont 17 correspondent à de nouvelles conventions :

- 14 en Seine Maritime,
- 5 dans l'Eure,
- 7 dans le Calvados,
- 3 dans la Manche
- 5 dans l'Orne.

A ces dossiers, encadrés par la signature d'une convention, il faut ajouter le rôle du centre de ressources pour des conseils courants sur des points comme le prix d'un matériel, un contact de fournisseur spécialisé, des aménagements ponctuels...

TYPOLOGIE DES DOSSIERS

Ces missions de conseil peuvent être classées en trois grandes catégories :

- Les missions de diagnostic qui concernent un territoire : par exemple les lieux de spectacle du Pays d'Ouche, les salles de la Communauté de Communes Côte de Nacre. Ce travail de diagnostic des bâtiments et des lieux à même de recevoir des spectacles est associé à une réflexion générale de politique culturelle à l'échelle du territoire.
- Les missions de diagnostic associées à un projet d'aménagement de bâtiment : par exemple la salle des fêtes de Blangy-sur-Bresle ou la salle des fêtes d'Houlgate, le théâtre de Domfront, la salle Louis Jouvét à Rouen... A l'occasion de travaux de rénovation ou de mise aux normes, la collectivité ou l'association souhaite prendre en compte les contraintes spécifiques du spectacle.
- Enfin, les missions relatives à un projet de construction *ex nihilo* d'un nouveau bâtiment comme par exemple à Montivilliers ou Bernay. Ces missions de conseil s'étalent sur de très longues périodes : elles commencent au moment de la définition des besoins transcrits dans un préprogramme pour se terminer au moment de la lecture des documents de consultation des entreprises. Cela recouvre aussi la phase importante de choix du programmiste et du choix du maître d'œuvre.

UN CONSEIL DE PLUS EN PLUS GLOBAL

Les demandes de conseils relatives au matériel mobile nécessaire (projecteurs, rideaux, praticables...) ou à la fonctionnalité générale des bâtiments (circulations utiles, taille et nombre des locaux annexes nécessaires, loges, stockage...) sont souvent la clé d'entrée pour la mission de conseil, mais les conseillers de l'ODIA Normandie sont confrontés à des questions plus complexes. En effet, le rôle et les missions des différents métiers liés aux projets architecturaux (le programmiste, le maître d'œuvre et son équipe de scénographes, acousticiens, économistes, bureau de contrôle...) restent la plupart du temps obscurs aux porteurs de projet. La mission de conseil consiste ainsi majoritairement à replacer le maître d'ouvrage au cœur du projet.

Les conseillers sont également interrogés sur des points de procédure, le respect des règles juridiques et les différentes étapes à planifier, particulièrement au moment des appels d'offres qui permettront de recruter les programmistes et les maîtres d'œuvre. Il arrive parfois même que l'Office soit sollicité sur un chiffrage précis des projets ! Cette question est évidemment importante, mais le rôle de l'ODIA Normandie est de réorienter les demandeurs vers les architectes et les programmistes, seuls en mesure d'établir ces budgets estimatifs. Néanmoins, il est essentiel d'expliquer au porteur du projet que ses besoins et cahier des charges doivent être définis le plus précisément possible. En évitant les pièges que recèle une enveloppe financière prédéterminée de façon arbitraire.

Enfin, la nécessité d'éclairer les porteurs de projets sur le fonctionnement des salles dont ils vont avoir la responsabilité (structure juridique adaptée, coût, équipes nécessaires...) est réelle. L'articulation de ces conseils avec les journées professionnelles et les stages organisés par l'Office, ainsi que la vision complémentaire apportée par les conseillers artistiques de l'Office sont tout aussi importantes et constitutives de l'activité de conseil en aménagement de salles.

UNE PRÉOCCUPATION D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'action des conseillers en aménagement de salles et en scénographie est évidente de faire que chaque salle construite ou rénovée soit la plus pertinente possible et la plus efficace pour l'accueil du public et des artistes, voire pour la création de spectacle. Les conseillers articulent en priorité leurs actions avec une préoccupation d'aménagement du territoire. Il est essentiel d'arriver à doter la région d'un parc de salles cohérent, bien réparti et couvrant l'ensemble des domaines artistiques, et de faire en sorte que ces outils puissent être mutualisés et complémentaires.

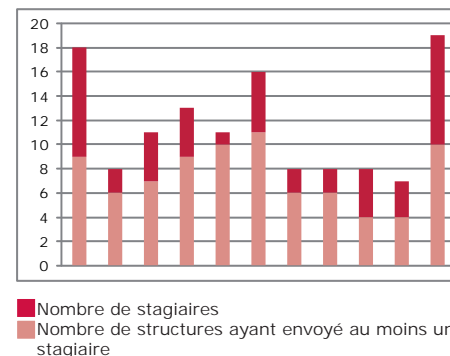
DES DEMANDES EN PROGRESSION

Le développement du conseil en aménagement de salles en Basse-Normandie avait nécessité le recrutement, à temps partiel, d'un nouveau conseiller. Plutôt que d'affecter un conseiller par région, il a été décidé de répartir la charge de travail en fonction des compétences de chacun. Ce service fourni aux collectivités pourra encore se développer, tant les demandes sont nombreuses.

LES ACTIONS DE FORMATION

En 2009, en collaboration avec le Réseau de responsables techniques de Haute-Normandie, l'ODIA Normandie a coordonné 11 stages qui ont permis à 71 personnes, dont 19 relevant du régime de l'intermittence, soit de se maintenir à jour de compétences anciennement acquises soit d'obtenir de nouvelles compétences parfois validées par un diplôme d'Etat (SSIAP 1). Sur les 52 salariés permanents, 38 sont issus du secteur privé et 14 du secteur public. 33 structures (diffuseurs, producteurs, prestataires techniques) ont envoyé au moins un salarié en formation. Parmi ces 33 structures, 11 relèvent du secteur public.

Composition des 11 stages organisés en 2009 pour un total de 78 stagiaires



PARTENARIAT AGECEF / ODIA NORMANDIE

En 2009, l'Office a développé son offre de formation en l'ouvrant à l'administration, au droit et à la communication. Pour cela, il s'est associé le temps d'une année à l'AGECEF, organisme national de formation. 8 stages ont été proposés entre septembre 2009 et mai 2010, soit 34 jours de formation. (Cf. liste des stages en annexe).

L'ITINÉRAIRE DE FORMATION

Depuis plusieurs années, le CNFPT de Haute-Normandie, l'Afdas Nord, l'ODIA Normandie et l'Atelier 231 avaient pu constater de grandes difficultés d'accès à la formation pour les professionnels du spectacle. Afin de pallier cette situation, l'Office et ses trois partenaires ont décidé d'harmoniser l'information et l'offre de formation en région pour l'ensemble des acteurs du spectacle vivant, quel que soit leur statut. Au cours de l'année 2009, un itinéraire de formation intitulé « Mise en œuvre d'un projet artistique » a été élaboré. Conçu sous la forme de 6 modules indépendants (cf. annexe), cet itinéraire est ouvert à l'ensemble des salariés œuvrant dans le champ du spectacle vivant (agents territoriaux titulaires ou non, permanents et intermittents de droit privé), dans le cadre des financements de la formation professionnelle (Afdas, CNFPT).

ATELIER « ÉCHANGES DE SAVOIRS »

En mai 2009, en collaboration avec le Réseau de responsables techniques de Haute-Normandie, l'ODIA Normandie a mis en place un atelier découverte de la console d'éclairage Avab Presto. Cet atelier a permis à 11 techniciens de découvrir ou d'approfondir leurs connaissances sur ce type de matériel. Accueilli par Le Rayon Vert de Saint-Valery-en-Caux, il a été un moment d'échange répondant à un réel besoin de formation et de mise en réseau. Des idées d'ateliers pour l'année 2010 ont d'ores et déjà été évoquées : découverte de la console numérique Yamaha O1V, réalisation d'une bande sonore pour le théâtre, initiation à l'acoustique...

CONSTATS ET PERSPECTIVES

La question du développement de la qualification des professionnels installés sur le territoire normand est un objectif essentiel pour l'ODIA Normandie : depuis 2002 en Haute-Normandie et, à l'initiative de l'Office, depuis quelques mois en Basse-Normandie à titre expérimental.

Le taux de préinscriptions (16 personnes par modules) dans le cadre de l'itinéraire de formation souligne le besoin des professionnels. La nette diminution de la capacité financière de l'Afdas* depuis novembre 2009 confirme également le rôle prépondérant que l'Office joue lorsqu'il décentralise des formations en région.

En 2010, l'ODIA Normandie pourra s'appuyer sur le réseau des responsables techniques normands mais également sur le réseau de responsables administratifs étendu dorénavant aux deux régions, pour mener à bien ces formations.

LA FORMATION EN 2009

11 stages
71 personnes formées
33 structures représentées
1 atelier « Echanges de savoirs »

*La modification de novembre 2009 de la loi sur la formation tout au long de la vie ampute de près de 13% les ressources des OPCA, donc de l'Afdas.

Communication

L'année 2009 prolonge les modifications de la politique de communication entamées en 2008 par l'Office. Après une période d'analyse des outils utilisés, de profonds changements ont été réalisés aussi bien au niveau de la stratégie qu'au niveau de l'identité visuelle.

LES NOUVEAUTÉS DE 2009

Une nouvelle présentation pour le rapport d'activité

Afin d'améliorer sa lisibilité, le rapport d'activité a fait l'objet d'un livret synthétique de 12 pages. Les annexes, conséquentes, ont été fournies sur un support CD-ROM. Ces deux documents sont également téléchargeables sur le site internet de l'Office.

Un nouveau logo pour une nouvelle politique de communication

Un nouveau logo et une nouvelle identité visuelle ont été réalisés, en interne, afin de correspondre aux changements mis en place par l'Office dans sa politique de communication : rendre plus lisible son action et plus visible son existence. Cette identité visuelle a été déclinée sur tous les supports de communication de l'Office et, en particulier, sur le nouveau site internet.



Un nouveau site internet pour une meilleure visibilité des équipes artistiques normandes

Soucieux d'améliorer le service rendu aux professionnels du spectacle normands, l'Office a entamé en 2009 la refonte de son site internet. Afin d'accroître la visibilité des équipes artistiques, leurs dates de représentation seront plus accessibles. En effet, un agenda présentant, jour par jour, toutes les représentations des équipes artistiques professionnelles normandes sera mis en place en juin 2010. Il permettra à chaque visiteur du site de visualiser rapidement l'ensemble de ces représentations, qu'elles aient lieu en Normandie ou ailleurs.

Afin de garantir la fiabilité des données présentées sur le site internet de l'ODIA Normandie, la mise en ligne des informations sera accélérée grâce à des formulaires que les équipes pourront remplir elles-mêmes. Il s'agit des données concernant l'agenda et le répertoire du spectacle vivant.

Enfin, une photo légendée de chaque équipe artistique sera visible, de manière aléatoire, dès la page d'accueil du site.

Courriels d'information

Chaque journée professionnelle fait l'objet d'un courriel de présentation, d'un rappel, ainsi que d'un compte-rendu (liste des participants, liens utiles, dates de représentation pour les journées programmation...).

Relations avec la presse

Depuis janvier 2009 et la présence de trois compagnies normandes au festival *Faits d'hivers*, l'Office envoie régulièrement des communiqués de presse aux médias régionaux et nationaux.

Une inscription à l'Argus de la presse en 2009 et 2010 permettra d'évaluer les retombées médiatiques de ces communiqués.

UN SOUCI D'ÉCONOMIE

Toutes ces modifications ont été déterminées par la volonté d'améliorer la circulation des informations, qu'elles concernent l'Office ou le secteur dans son ensemble. Afin de réduire les coûts, l'Office ne fait appel à des fournisseurs extérieurs que pour ce qui ne peut être réalisé en interne (impression des documents, développement des parties dynamiques du site internet). Ainsi, la conception et réalisation du logo, les maquettes des divers supports papier, la conception, le graphisme et le développement des pages fixes du site ont été réalisés par la chargée de communication.

2009 EN QUELQUES CHIFFRES

138 686 visiteurs sur le site, soit 14% d'augmentation par rapport à 2008
7% d'augmentation du nombre de pages visitées
43 citations dans la presse

Vie statutaire

« Une pensée ne vaut rien si elle n'est pas conforme aux options existentielles de son auteur » a-t-on coutume de dire.

Il en est de même pour une organisation. Tout au long de l'année, les membres du Bureau de l'ODIA Normandie et l'équipe salariée s'emploient à respecter leurs engagements en animant la vie statutaire, en rencontrant quotidiennement des porteurs de projet de toutes sortes, en organisant de nombreuses réunions professionnelles, formelles ou spontanées, riches d'échanges, d'éclaircissement des actions, de critiques ou de propositions d'amélioration du fonctionnement de l'Office.

Les quatre réunions du Comité technique, consacrées à la pratique de l'évaluation et de l'expertise artistique de l'ODIA Normandie, en témoignent aisément, comme la référence d'ordre déontologique à la charte de la Société Française d'Évaluation, qui figure dans les conclusions des travaux.

Par ailleurs, 2009 a vu l'ODIA Normandie soumis à son premier contrôle de la Chambre régionale des comptes de Haute-Normandie. Il a porté sur la gestion générale de l'Office, le bon déroulement de ses procédures, les processus de décisions et leur équité. L'examen aura été tout à fait positif, complété de quelques remarques de détail destinées à améliorer un fonctionnement jugé irréprochable.

Ces principes se retrouvent jusque sur le site internet, où chaque offre d'emploi est contrôlée avant d'être publiée, pour s'assurer qu'elle est conforme aux conventions collectives qui régissent les métiers du spectacle vivant.

Pour permettre aux membres de l'Assemblée générale, à la profession dans son ensemble, de suivre au plus près les actions de l'Office, la gestion des fonds publics qui lui sont confiés et le détail des aides financières attribuées, la présentation du rapport d'activités reste la même qu'en 2008 : un livret synthétique de quelques pages, accompagné d'un support électronique qui rassemble toutes les annexes chiffrées. Une présentation plus claire, et beaucoup moins onéreuse que le classique rapport papier. De nouvelles modifications seront apportées l'an prochain, la comptabilité étant désormais traitée en interne, la présentation budgétaire sera mieux adaptée à la réalité des activités, et les états financiers seront plus lisibles.

En attendant retours, remarques, propositions, pour poursuivre dans cette voie, au service du développement artistique de nos territoires.

Vie de l'ODIA Normandie

FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL

L'ODIA Normandie place la formation continue au cœur de ses préoccupations. Elle participe effectivement du développement personnel et professionnel des salariés. Ainsi, en 2009, 7 salariés de l'Office ont bénéficié d'une formation financée par l'Afdas et/ou l'Odia Normandie, pour un total général de 374h.

Formations suivies

Katell Adam : construire une stratégie de communication, anglais
Linda Bateux : File Maker, anglais
Etienne Bisson : recyclage SST, construire une argumentation, remise à niveau SSIAP
Thierry Boré : anglais
Nicolas Bria : paie des intermittents
Pierre-Yves Charlois : montage de projets culturels européens
Véronique Holstein : engager et payer des intermittents, tableau de bord de gestion, préparer son bilan, la paie, anglais

POLITIQUE SALARIALE

Un effort particulier continue à être porté sur les plus bas salaires : en trois ans, l'éventail des salaires a été resserré de 14%.

Arnaud Sauvage a été embauché pendant 1 mois afin de constituer les bases d'un réseau de responsables techniques en Basse-Normandie et d'étudier la mise en place de futures actions de formation. Par ailleurs, fidèle à ses principes de tutorat auprès des étudiants, l'Office a accueilli tout au long de l'année Anne-Sophie Ohoueu, stagiaire en communication, en partenariat avec l'université de Rouen.

CONTROLE DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES DE HAUTE-NORMANDIE

En novembre et décembre 2009, la CRCHN a procédé à la vérification des comptes et à l'examen de la gestion de l'ODIA Normandie depuis 2003. Son rapport officiel sera rendu courant 2010.

PRÉOCCUPATIONS ENVIRONNEMENTALES

L'engagement de l'Office en faveur du développement durable se traduit par des actes simples mais concrets : réduction maximale des impressions, recyclage des cartouches d'encre, utilisation d'une voiture moins polluante, recours systématique au covoiturage pour les réunions et journées professionnelles...

Bilan de l'année et perspectives

Pierre angulaire d'une politique culturelle publique, la création artistique contribue à l'identification d'un territoire et à la stimulation de ses forces vives. Fondé sur le savoir, la créativité et l'innovation, le secteur de la culture est un facteur de dynamisme social et économique. Aux côtés d'autres acteurs publics, en concertation et en complémentarité avec les services de l'État et des collectivités locales, l'ODIA Normandie est agent de médiation entre les différents acteurs professionnels du spectacle vivant, animateur de réseaux, organisme de conseil, d'expertise, de structuration et de qualification de la vie culturelle, bâtissant son action sur sa proximité avec les acteurs culturels et leur volonté d'entreprendre.

Fondé sur ces principes, l'avenir de l'Office s'appuie sur des résultats tangibles, comme les effets très positifs de la Charte interrégionale de diffusion, le développement continu de ses activités de conseil en aménagement de salles auprès des collectivités, ou la mise en place de l'itinéraire de formation : « Mise en œuvre d'un projet artistique », porté par l'Afdas et le CNFPT, avec l'appui de l'ODIA Normandie et de l'Atelier 231. L'arrivée des villes du Havre, Caen et Rouen dans les instances de l'ODIA Normandie, l'expérimentation en cours d'un travail de soutien à la diffusion musicale en Basse-Normandie, l'implication grandissante dans le soutien et le conseil aux activités européennes constituent autant d'avancées qui ont vocation à nourrir une prochaine convention triennale 2011-2013, entre l'ODIA Normandie et ses désormais douze partenaires publics.

Au quotidien, qui seul atteste de la réalité et de la constance de ses engagements, l'ODIA Normandie devra approfondir le travail de mise en réseau et de coopération, notamment avec d'autres régions limitrophes, poursuivre l'ouverture à l'international, inventer de nouvelles offres de formation continue, conclure l'harmonisation et la véritable mutualisation entre les deux régions normandes. Puisse 2010 constituer ainsi, en Basse-Normandie, une étape décisive en matière de soutien à la diffusion musicale, de formation continue, d'organisation et d'animation d'un réseau de techniciens du spectacle vivant, complémentaire du réseau haut-normand déjà constitué et actif.

Les années qui viennent devront marquer définitivement la prise de conscience partagée qu'une logique de coopération entre les deux régions normandes ne peut se construire sur des disparités aussi importantes que celles qui existent jusqu'à aujourd'hui. Il convient de concentrer compétences et moyens financiers sur un projet commun, dégager les moyens nécessaires à l'Office pour répondre aux enjeux d'une coopération interrégionale renforcée, enfin achevée. Avec en point d'orgue la constitution, au plus tôt, d'un véritable pôle ODIA Normandie à Caen et la création d'une équipe opérationnelle en Basse-Normandie de 3 personnes.

Enfin, dès la rentrée 2010, l'ODIA Normandie connaîtra une profonde évolution de son fonctionnement avec la création d'une commission d'attribution des aides, dans laquelle seront représentées équipes artistiques et structures de diffusion. Ce sont ainsi les moments les plus sensibles de la vie institutionnelle de l'Office qui se dérouleront en présence du secteur professionnel. Le comité technique sera régulièrement sollicité, comme ces derniers mois, pour réfléchir aux orientations à long terme de l'Office aussi bien que sur son fonctionnement quotidien.

Créé par les collectivités locales et l'État, conçu pour travailler en appui et en complément des politiques publiques, l'ODIA Normandie évolue ainsi vers des pratiques davantage partagées. Un bilan de ces dispositions sera établi pour la prochaine assemblée générale, en juin 2011.

Annexes

(SUR LE CD)

LISTE DES ACTIONS DE L'ODIA NORMANDIE EN 2009

TRAVAIL DE RÉSEAU ET IMPLICATION NATIONALE

DIFFUSION

EUROPE

INFORMATION ET MISE EN RÉSEAU

LES RENCONTRES PROFESSIONNELLES : LISTES DES PARTICIPANTS

DEUXIÈME RENCONTRE DES CONSEILLERS EN SCÉNOGRAPHIE

LE RÉSEAU DE RESPONSABLES TECHNIQUES

LE CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION

CONSEIL EN AMÉNAGEMENT DE SALLES

FORMATION

COMMUNICATION

LES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

José SAGIT - Co-directeur du festival Art et Déchirure | Emmanuèle JEANDET-MENGUAL - Vice présidente du Conseil Régional de Haute-Normandie | Pascale CAUCHY - Vice-Présidente Région Basse-Normandie | Daniel GRISEL - Enseignant | Kléber ARHOUL - Directeur Régional des Affaires Culturelles de Basse-Normandie | François ERLNBACH - Directeur Régional des Affaires Culturelles de Haute-Normandie | Jean-Louis DESTANS - Président du Conseil Général de l'Eure | Anne D'ORNANO - Présidente du Conseil Général du Calvados | Alain LAMBERT - Président du Conseil Général de l'Orne | Jean-François LE GRAND - Président du Conseil Général de la Manche | Didier MARIE - Président du Conseil Général de Seine Maritime | Léone BESNARD - Conseillère Régionale de Basse-Normandie | Arnaud FONTAINE - Conseiller Régional de Basse-Normandie | Sophie GAUGAIN - Conseillère Régionale de Basse-Normandie | Stéphane TRAVERT - Conseiller Régional de Basse-Normandie | Blandine LEFEBVRE - Conseillère Régionale de Haute-Normandie | Laure LEFORESTIER - Conseillère Régionale de Haute-Normandie | Michèle ERNIS - Conseillère Régionale de Haute-Normandie | Catherine TROALLIC - Conseillère Régionale de Haute-Normandie | Jesus HIDALGO - Cie AlleRetour | Eric LOUVIOT - Tanit Théâtre | Emmanuel BILLY - Troupe de l'Escouade | Paul DESVEAUX - Cie L'Héliotrope | Virginie MIRBEAU - Cie Art's Fusion | Bibiane LAPOINTE - Ensemble Les Cyclopes | Jean-Paul LECOUTOUR - Directeur Adjoint, Théâtre Municipal de Coutances | Rodolphe DEVAURE - Directeur technique, Scène Nationale Petit-Quevilly/Mont-Saint-Aignan | Robert LABAYE - Directeur, Le Rive Gauche | Patrick SENECAI - Directeur, L'Éclat | Pierre HUBERT - Président, Forum Musical de Normandie | Betty MERCIER LEFEVRE - Professeur de sociologie, Université de Rouen | Claire PARIS MESSLER - Directrice, Conservatoire à Rayonnement Régional de Rouen | Daniel BARGIER - Directeur Musical, Choeur de Chambre de Rouen | Sylvain MALEZIEUX - Quatuor Habanera | Arnaud TROALIC - Cie Akté | Fabienne GAUTIER - Adjointe de direction, Espace Jean Vilar | François BULTEAU - Délégué Général des Rencontres en Pays de Bray | Francis FABER - La Grande Fabrique | Dominique SARAH - Directrice, Le Rayon Vert | Régis SENECAI - Directeur, Le Trianon Transatlantique | Marc SIEFFERT - Ensemble Spirales | Bruno LEMOINE - Directeur, La Gare aux musiques | Régine MONTOYA - Directrice, Scène Nationale 61 | Sophie LAMARCHE DAMOUR - Cie Itra | Sylvain GROUD - Cie Sylvain Groud

L'ÉQUIPE

José SAGIT - Président
Thierry BORÉ - Directeur et conseiller théâtre et danse Haute-Normandie
Martine BELLANZA - Conseillère théâtre et danse Basse-Normandie
Pierre-Yves CHARLOIS - Conseiller musique et développement des réseaux européens
Etienne BISSON - Conseiller action territoriale et aménagement de salles
Nicolas BRIA - Chargé des actions de formation et du centre de ressources
Katell ADAM - Chargée d'information et de communication
Linda BATEUX - Assistante de direction
Véronique HOLSTEIN - Chargée d'administration
Bruno RÉGNIER - Conseiller action territoriale et aménagement de salles

LES PARTENAIRES

L'ODIA Normandie est subventionné par la Région Haute-Normandie, la Région Basse-Normandie, la DRAC Haute-Normandie, la DRAC Basse-Normandie, les départements du Calvados, de la Manche, de l'Orne, de la Seine-Maritime et de l'Eure.



Les villes du Havre, de Rouen et de Caen sont partenaires de l'ODIA Normandie.

REMERCIEMENTS

L'ODIA Normandie remercie les représentants de la profession, équipes artistiques et structures de diffusion qui trouvent le temps et l'énergie de s'impliquer dans la vie statutaire de l'Office.
L'ODIA Normandie remercie également les structures et les institutions qui accueillent ses réunions statutaires, journées thématiques et de programmation, comités techniques et réunions d'information.

1 bis, chemin de Clères
F-76130 Mont-Saint-Aignan
Tél. : +33 (0) 235 70 05 30

1, rue des Cuisiniers
F-14400 Bayeux
Tél. : +33 (0) 231 22 62 84

contact@odianormandie.com - www.odianormandie.com